

CENTRE
POUR
L'ACTION
NON-VIOLENTE



ACTIONS NON- VIOLENTE

Repères pratiques

AVANT-PROPOS

Ce carnet a été réalisé à partir de l'exposition « Ne pas rester les bras croisés » (2012). Il présente en trois parties la non-violence, au travers de **personnalités célèbres** pour leur actions ainsi que de **mouvements historiques**. Enfin, il propose quelques **attitudes-clés** du quotidien pour parer aux conflits. Les textes ont également été revus pour tenir dans un format de poche et présenter la non-violence de manière succincte. Certains contenus ont été actualisés et ajoutés.

Table des matières

Personnalités célèbres	3
Agir : mouvements non-violents historiques	12
Attitudes et interactions : clés pour la non-violence	16



AUNG SAN SUU KYI

Nationalité : Birmane

Formation : doctorat (PhD)

Naissance : le 19 juin 1945, Rangoun, Inde britannique

Répression : résidence surveillée et emprisonnement

Accomplissement : opposante à la dictature de son pays

Née le 19 juin 1945, Aung San Suu Kyi, surnommée la Dame, est une grande figure militante de la non-violence. Elle s'oppose à la dictature militaire de son pays, la Birmanie, moins connue sous le nom de Myanmar.

Sous détention surveillée de 1990 à 2010, d'emprisonnements en assignations à résidence, son action consiste à refuser de quitter son pays pour soutenir son peuple et lutter pour la démocratie. Défenseuse des droits de l'homme et résistante pacifique, elle reçoit le prix Nobel de la paix en 1991. Son prix revêt alors une importance politique conséquente, désapprouvant le régime en place, autoritaire et martial.



IBRAHIM RUGOVA

Nationalité : Kosovare

Formation : écrivain et homme politique

Naissance : 2 décembre 1944, Istok, ex-Yougoslavie

Décès : le 21 janvier 2006, Pristina, Kosovo

Répression : attentat

Accomplissement : militant pour la reconnaissance des minorités et du Kosovo

Écrivain et homme politique albanophone, Ibrahim Rugova a lutté pour la reconnaissance de son peuple et de l'indépendance du Kosovo. En effet, après le démantèlement de l'ex-Yougoslavie, de nombreux conflits interethniques déchirent cette région balkanique. Sous le régime du serbe Slobodan Milošević, l'autonomie du Kosovo est suspendue et ses institutions provinciales sont dissoutes. Ibrahim Rugova prône alors une résistance pacifique en s'engageant politiquement pour faire reconnaître son pays. Il sera d'ailleurs le premier président de la République du Kosovo. Il décédera en 2006, 6 ans avant que son pays obtienne enfin reconnaissance et souveraineté.



JOSEPH LANZA DEL VASTO

Nationalité : Italien

Formation : philosophe

Naissance : le 29 septembre 1901 à San Vito dei Normanni, Italie

Décès : le 5 janvier 1981 à Elche de la Sierra, Espagne

Accomplissement : fondateur des Communautés de l'Arche

Issu d'une famille aristocratique du sud de l'Italie, Joseph Lanza del Vasto étudie à Paris, puis à Florence et à Pise. Il voyage en Inde, traverse de Ceylan jusqu'à l'Himalaya où il fait une rencontre décisive avec Gandhi, qui lui donne un nouveau nom : Shantidas, serviteur de paix. Toute sa vie est désormais marquée par la non-violence, non comme un simple idéal moral mais comme un levier de transformation spirituelle et sociale.

De retour en France, Joseph Lanza del Vasto a le projet de fonder un « ordre gandhien d'Occident » d'inspiration chrétienne, ouvert à toutes et tous. Mais les années de guerre l'obligent à patienter. En 1948, il fonde la Communauté de l'Arche, à laquelle il se dévouera pendant trente-trois ans, délivrant un message de sagesse et de paix. Il meurt en Espagne, le 5 janvier 1981, dans sa quatre-vingtième année.



LECH WAŁĘSA

Nationalité : Polonais

Formation : ouvrier électricien

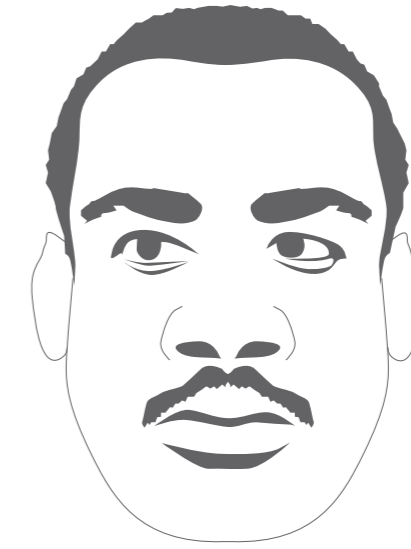
Naissance : le 29 septembre 1943, Popowo, Pologne

Répression : résidence surveillée

Accomplissement : gréviste, fondateur et leader syndicaliste (Solidarnosc)

Né dans une province alors annexée par l'Allemagne, son père charpentier meurt en 1945 à la suite de traitements barbares infligés par l'occupant. D'abord machiniste agricole, Lech Wałęsa devient en 1967 ouvrier électricien aux chantiers navals Lénine de Gdansk. Dans les années 1970, il participe aux grèves et devient leader syndicaliste. Sa popularité lui permet de rencontrer Jean-Paul II qui soutient alors officiellement la cause ouvrière.

En 1980, Lech Wałęsa fonde le syndicat national Solidarnosc. Suite au décret de la loi martiale du chef d'état, le Général Jaruzelski, en 1981, le syndicat est interdit, ses militants sont emprisonnés. Lech Wałęsa est placé en résidence surveillée pendant onze mois. Il continue néanmoins de diriger le syndicat dans la clandestinité, jusqu'aux nouvelles grandes grèves de 1988. Il négocie une nouvelle fois avec le pouvoir communiste la légalisation de son mouvement. Il est élu président de 1990 à 1995.



MARTIN LUTHER KING JR

Nationalité : Américain

Formation : pasteur

Naissance : le 15 janvier 1929, Atlanta, États-Unis

Décès : assassiné le 4 avril 1968, Memphis, États-Unis

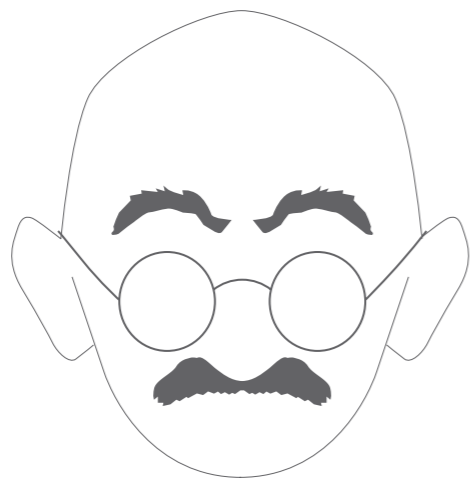
Répression : emprisonnement

Accomplissement : militant pour les droits civiques des Noir-e-s, pour la paix et contre la pauvreté.

Martin Luther King est originaire d'une famille de pasteurs et bénéficie d'un milieu social favorable. En 1954 il devient pasteur baptiste. Un an plus tard, il prend la tête du mouvement contre la ségrégation des Noir-e-s Américain-e-s en soutien à Rosa Parks. Partisan de la non-violence, il étend la lutte pour les droits civiques des Noir-e-s à l'ensemble des Etats-Unis.

Admirateur de Gandhi, il est, en 1963, à la tête de grandes campagnes pour les droits civiques des Noir-e-s, la fin de la ségrégation et une meilleure éducation. Pour ces raisons, il est arrêté à plusieurs reprises.

En 1967, il se déclare contre la guerre du Vietnam puis organise la «Campagne des pauvres» pour s'attaquer aux problèmes de justice économique. Il meurt assassiné par un ségrégationniste blanc le 4 avril 1968 à Memphis alors qu'il soutenait une grève d'éboueurs.



MOHANDAS KARAMCHAND GANDHI

Nationalité : Indien

Formation : avocat

Naissance : le 2 octobre 1869 à Porbandar, Inde

Décès : assassiné à Delhi le 30 janvier 1948

Répression : emprisonnement, au total 6 ans de sa vie

Accomplissement : actions de désobéissance civile
guide spirituel et leader du mouvement pour
l'indépendance de l'Inde

Issu d'une famille aisée de marchands, profondément religieux, hostile au matérialisme occidental mais ouvert à certaines de ses influences philosophiques, Gandhi étudie le droit en Grande-Bretagne et devient avocat. De 1893 à 1914, il exerce en Afrique du Sud, où il défend les nombreux immigrés indiens contre la ségrégation. De retour en Inde en 1915, il recourt au jeûne et au boycott comme moyens de pression sur les autorités coloniales mais il interrompt brutalement le mouvement de désobéissance civile en 1922, dès le premier incident sanglant, afin de rester fidèle à son éthique de non-violence.

La radicalisation du Congrès le relance dans l'arène politique et il entame un nouveau cycle de campagnes : la marche du sel (1930) et la lutte contre le statut des intouchables (1932). Mais, en 1934, des divergences avec les dirigeants du Congrès le renvoient à la retraite. Il continue de lutter pour l'indépendance de l'Inde jusqu'à son assassinat, en 1948, par un fanatique hindou.



NELSON ROLIHLEHLA MANDELA

Nationalité : Sud-Africain

Formation : avocat

Naissance : 18 juillet 1918, Mvezo, Afrique du Sud

Décès : 5 décembre 2013, Johannesburg, Afrique du Sud

Répression : emprisonnement, sous surveillance

Accomplissement : militant contre l'Apartheid,
désobéissance civile, activiste pour la lutte armée
puis militant non-violent.

Né en 1918, Nelson Mandela reçoit une éducation occidentale. Admirateur de Gandhi, il milite pour l'émancipation des populations noires du joug colonial. Or, en 1948, le pays se dote d'une législation ségrégationniste : l'Apartheid.

Nelson Mandela s'illustre en 1952 en organisant des campagnes de désobéissance civile. Arrêté et surveillé par les autorités, il continue pourtant ses activités. La répression est d'une telle violence qu'il finit par prôner la lutte armée. Il sera condamné à perpétuité pour avoir organisé une campagne de sabotage à la bombe en 1964. Emprisonné près de 27 ans, Nelson Mandela devient une icône mondiale de la lutte pour l'égalité. Dans les années 1980, il est d'ailleurs choisi comme interlocuteur pour mettre fin à l'agitation qui règne dans le pays. Premier président noir d'Afrique du Sud en 1994, il est confronté aux défis de reconstruction d'un pays gangrené par le racisme, la pauvreté et le SIDA.



PIERRE CÉRÉSOLLE

Nationalité : Suisse
Formation : ingénieur
Naissance : le 17 août 1879 à Lausanne
Décès : le 23 octobre 1945 à Lutry
Répression : emprisonnement
Accomplissement : objecteur de conscience, militant pacifique et fondateur du Service Civil International (SCI)

Issu d'une famille de notables suisses, Pierre Cérésolle fait de études d'ingénierie à Zurich et en Allemagne. De 1909 à 1914, il vit entre les États-Unis et le Japon où il s'astreint d'abord à travailler comme ouvrier, puis donne des cours de Français.

Pierre rentre en Suisse quand la Première Guerre Mondiale éclate : il déclare publiquement son refus de la guerre. En 1915, il refuse de payer la taxe militaire et est condamné à un jour de prison. Il crée, en 1920, le Service Civil International (SCI) qui fera sa renommée internationale.

Entre 1926 et 1937, Pierre Cérésolle partage son temps entre l'enseignement et l'organisation de campagnes pour le service civil. Pendant la Deuxième Guerre Mondiale, il dénonce les exercices de l'obscurantisme de l'armée en réalisant des marches jusqu'en Allemagne. Il sera condamné plusieurs fois à la prison.



ROSA PARKS

Nationalité : Américaine
Formation : couturière
Naissance : le 4 février 1913, Tuskegee, États-Unis
Décès : le 24 octobre 2005, Detroit, États-Unis
Répression : emprisonnement
Accomplissement : militante pour les droits civiques des Noir-e-s Américain-e-s

Jeune, Rosa Parks est déjà active dans la lutte pour les droits civiques. Elle devient célèbre lorsque, le 1^{er} décembre 1955, elle refuse de céder sa place à un Blanc et d'aller s'asseoir au fond du bus.

Dans les transports publics de Montgomery, les premiers rangs étaient réservés aux Blanc-he-s tandis que les Noir-e-s étaient préposé-e-s à l'arrière du bus. Rosa Parks est arrêtée, jugée et inculpée de désordre public ainsi que de violation des lois locales. Successivement, 50 dirigeants de la communauté afro-américaine, menés par le jeune pasteur Dr Martin Luther King, fondent la Montgomery Improvement Association puis invitent les Noir-e-s à ne plus emprunter les bus. Les transports publics sont boycottés pendant plus d'un an, jusqu'à ce que la Cour Suprême déclare les lois ségrégationnistes anticonstitutionnelles et donne raison à Rosa Parks.

AGIR

MOUVEMENTS NON-VIOLENTS

HISTORIQUES

Appel à l'opinion publique

Dénoncer, accuser, rendre publique une injustice sociale, une violation aux droits, une pratique. Crier, faire un scandale, se faire entendre : une campagne non-violente a besoin de l'opinion publique pour créer une pression sur l'adversaire. Sans la diaboliser, l'information donnée vise à alerter l'opinion publique en dénonçant de manière précise et objective l'injustice.

Exemple d'actions :

- publication de communiqués
- distribution de tracts
- manifestation
- récolte de signatures pour une pétition
- tenue d'un blog
- marche de protestation
- chaîne humaine
- port de signes distinctifs en soutien à une cause

Non-coopération

Acte de désobéissance civile, la non-coopération consiste à cesser toute collaboration avec les auteurs de l'injustice. Elle remet en cause le pouvoir de l'adversaire pour l'obliger à agir.

Exemple d'actions non-coopératives :

- démission
- non paiement des loyers ou des impôts
- boycott de services ou de produits
- renoncement à sa nationalité
- renvoi de titres et de décorations
- objection de conscience

Intervention

Les actions d'intervention cherchent à provoquer une confrontation. Les risques peuvent augmenter, le corps étant mobilisé et la confrontation directe, les réactions sont imprévisibles.

Exemple d'intervention :

- bloquer un site Internet
- emprisonnement par solidarité
- accompagnement de personnes menacées ou en danger
- sit-in
- s'enchaîner à un objet fixe
- obstruction afin d'interrompre des activités

La Marche du sel

Le 12 mars 1930, Mahatma Gandhi entame une marche du sel, étape décisive dans son combat pour l'indépendance de l'Inde. Les années précédentes, il multipliait les manifestations non-violentes, les grèves de la faim et les actions de désobéissance civile.

A cette époque, l'Empire britannique détient le monopole du marché du sel en Inde. Tous les consommateurs indiens, y compris les plus pauvres, doivent payer l'impôt sur le sel et ne peuvent en récolter. Suite à une forte augmentation de la British salt tax, Gandhi décide de quitter son ashram et de se rendre à pied au bord de l'Océan indien. Le long du trajet, il prêche la non-coopération. Après une marche de 386 kilomètres, il y arrive et recueille dans ses mains un peu de sel.

Sur la plage, des milliers de personnes imitent son geste et prélèvent de l'eau salée. Leur exemple est suivi partout dans le pays. Après de nombreuses arrestations, le gouverneur général des Indes reconnaît son impuissance à imposer la loi britannique : il libère tous les prisonniers et accorde aux Indiens le droit de collecter eux-mêmes leur sel.

La chute du mur de Berlin

Octobre 1989, des dizaines de milliers de manifestants défilent à Leipzig sans que l'armée n'intervienne. « Wir wollen keine Gewalt! Wir wollen Veränderungen ! - Nous ne voulons pas de violence ! Nous voulons des changements ! » fait parti des slogans brandis.

Or aucun soulèvement populaire d'envergure n'avait eu lieu en République Démocratique Allemande (RDA - Allemagne de l'Est) depuis presque 40 ans. Les manifestations grossissent pourtant, jusqu'à atteindre des centaines de milliers de personnes réparties dans plusieurs villes. Plus d'un million de manifestants à Berlin-Est. Après une déclaration par la presse annonçant un assouplissement du règlement de voyage en novembre 1989, radios et télévisions annoncent l'ouverture du mur. Les Berlinois de l'Est s'empressent et exigent de passer. La pression de la foule fait céder les gardes-frontière... et le mur.

Les Sans-papiers lausannois

L'église de Bellevaux de Lausanne a été occupée comme refuge symbolique pendant 5 mois par des actions militantes rendant visibles des Sans-papiers . Le mouvement intitulé « En 4 ans, on prend racine ! » se manifeste en 2000 contre la décision de revoi de près de 25 000 personnes kosovares qui avaient fui, à l'époque, les tensions interethniques de leur pays.



A Lausanne, le profil des Sans-papiers, toutes origines confondues, sont des hommes et des femmes d'une trentaine d'années, travaillant dans les secteurs économiques précarisés : l'aide à domicile, la restauration et le bâtiment. Une partie de cette immigration a un haut niveau d'étude. Certains sont des déboutés des mesures d'asile, d'autres, d'anciens clandestins souvent ex-saisonniers. Nombreux sont aussi ceux qui remplissent les critères d'intégration prônés par les autorités.

Le mouvement de refuge a pu empêcher la quasi totalité des renvois. Grâce à leur persévérance, les manifestants se sont fait entendre et reconnaître par les autorités. Le mouvement a aussi contribué à réduire les clichés racistes véhiculés.

Ekta Parishad

Ekta Parishad est un mouvement indien luttant pour le droit à l'accès aux ressources naturelles pour les plus démunis. Il organise des actions non-violentes en particulier des marches pacifiques. La plus importante d'entre elles a eu lieu en octobre 2007 : 25'000 personnes ont marché pendant un mois, parcourant les 350 kilomètres reliant Gwalior à Dehli, pour forcer le gouvernement à reconnaître leurs droits à la terre, à l'eau et à la forêt. Les résultats les plus importants de cette action appelée Janadesh 2007 (Verdict du Peuple) sont l'adoption d'une loi forestière protégeant les populations indigènes, la création d'un comité national pour la réforme agraire et la distribution de terres à des dizaines de milliers de cultivateurs.

Le gouvernement central n'ayant toutefois pas tenu la plupart de ses promesses, Ekta Parishad a mis sur pied une seconde marche en octobre 2011. Face à la mondialisation, Ekta Parishad prévoit également une campagne mondiale en 2020 baptisée Jai Jagat (Victoire du monde). Le but reste l'aide aux populations les plus démunies et une meilleure gestion des ressources.

Le printemps arabe

En Tunisie et en Égypte, la grande majorité des mouvements démocratiques de 2010 et 2011 ont pris les formes de mobilisation de masse non-violentes.

Tunis, décembre 2010. Suite à la levée de la censure sur Internet par le président Zine el-Abidine Ben Ali, les Tunisiens s'expriment sans relâche sur les réseaux sociaux et les blogs, tels Twitter, Facebook, etc. L'instantanéité technologique est telle que les contestations contre la dictature passent rapidement des écrans à la rue. Après quatre semaines de manifestations et de sit-in, la population tunisienne provoque le départ du président Ben Ali, en poste depuis 1987. Par ailleurs, les techniques de résistance non-violente mises en œuvre déconcertent les gouvernements. Aucune arme n'est brandie, aucun slogan antioccidental n'est entendu.

Le Caire, janvier 2011. La révolution gagne l'Égypte et provoque le départ du président Hosni Moubarak. En quelques semaines, les contestations des régimes dictatoriaux gagnent le monde arabe dans son ensemble. Malheureusement, dans certains pays, comme la Libye et la Syrie, de lourdes répressions armées allant jusqu'à la guerre civile s'en suivent.



Los indignados ou le mouvement 15-M

Le 15 mai 2011, de nombreux campements d'indignation s'installent dans les villes espagnoles. Avant cette mobilisation importante, une crise économique et financière met à mal la stabilité sociale et politique de nombreux pays européens. L'Espagne est particulièrement touchée : le chômage officiel atteint 44% chez les 18-25 ans, les classes moyennes se paupérisent, les expulsions de domicile se multiplient et les services publics sont démantelés. La démocratie représentative est remise en cause.

L'appel non-violent à la désobéissance civile se répand via les réseaux sociaux et le succès est inespéré. Avec le mot d'ordre d'oublier les divergences politiques pour se centrer sur le message « Democracia real i YA ! Une vraie démocratie, MAINTENANT ! » les manifestants accusent le gouvernement et les marchés de corruption.

Un des facteurs déterminants de la force du mouvement des indignés est le choix stratégique de la non-violence. D'un côté, toute une logistique se met en place pour assurer une vie en communauté (cuisine, toilettes, douches, etc.) et d'un autre des commissions se mettent en place pendant lesquelles une nouvelle démocratie se discute. Courant juin 2011, les assemblées prennent la décision de mettre fin aux campements permanents mais gardent des points d'information sur le mouvement et animent des assemblées au niveau des quartiers.

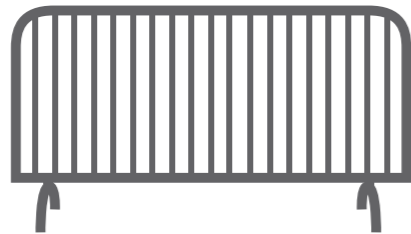


ATTITUDES ET INTERACTIONS

Qu'est-ce que la non-violence ?

La non-violence c'est d'abord le respect de soi, d'autrui et de l'environnement. Une manière d'être et d'agir pour régler les conflits. Ne plus vouloir être victime, c'est le début d'une démarche non-violente. Il arrive qu'on s'oppose à mes désirs ou qu'on empiète sur ma liberté.

Découvrez des pistes pour vous aider à aller de l'avant et dépasser les conflits. Ces occasions permettent de s'affirmer, de se construire, de prendre confiance et de devenir acteur de sa propre histoire.



Poser les limites

Les « limites personnelles » définissent ce qui est acceptable pour un individu. Que ce soit envers soi-même ou à l'encontre de quelqu'un, chacun possède les siennes face à une situation particulière. Elles diffèrent selon chaque personne, selon son éducation, son vécu car ce qui est du domaine de l'acceptable pour certains peut s'avérer intolérable pour d'autres.

Les limites sont franchies lorsqu'une situation devient difficilement supportable. Juger nos limites atteintes est une étape, s'opposer à ce qui nous semble inadmissible en est une autre. Il faut en effet un certain courage pour démontrer son désaccord en affichant son indignation, d'autant plus si l'on s'oppose à une autorité ou un groupe.

Aussi avons-nous l'opportunité d'affirmer nos limites lorsque qu'il paraît évident que notre interlocuteur s'exprime délibérément de manière agressive ou outrageuse. Il est nécessaire de signifier notre désapprobation et de refuser d'entrer dans ce type d'échange. Cela se fait de manière claire, sans équivoque et dans le calme.



L'affirmation

S'affirmer, c'est apprendre à exprimer ce qui est important pour soi, à clarifier ses besoins, à être au clair avec son vécu émotionnel. Apprendre à s'affirmer permet de faire des demandes intelligibles et réalistes.

Les limites se posent de façon constructives, sans écraser l'autre et sans être à la recherche d'un coupable. L'intention est de trouver une solution acceptable dans le respect de chacun, même lors de conflit.

L'écoute empathique

L'écoute empathique consiste à accueillir l'interlocuteur dans son intégralité et avec ses différences. Il s'agit également d'entendre ses opinions et ses sentiments sans établir de jugement et sans directivité, de lui témoigner de l'intérêt, de pouvoir prendre en compte sa réalité sans chercher à la nier ou la minimiser.

Les personnes qui se sentent incomprises et discriminées trouvent du réconfort grâce à celui ou celle qui saura les écouter.



Cette attitude empathique nécessite une prise de distance. Il n'est en effet pas évident d'accepter d'entendre des sentiments et des convictions parfois totalement à l'opposé des nôtres, sans les contrer et montrer sa désapprobation. L'écoute empathique, amicale et compassionnelle, inclut aussi la dimension de limites. Se respecter, tant par le temps qu'on donne et par son engagement, constitue un des fondamentaux de l'écoute empathique.

La reformulation

Afin de s'assurer d'avoir bien compris ce que l'autre souhaite exprimer mais aussi pour lui montrer qu'on lui témoigne de l'intérêt et de l'attention, il est important de reformuler les propos de son interlocuteur tel qu'on les a compris. C'est-à-dire avec les mots correspondant à notre perception, sans chercher à influencer l'interlocuteur. Cette manière de procéder permet de confirmer ce qui a été entendu et ce que l'autre voulait exprimer.

Elle permet ainsi de démêler des malentendus, laisse la possibilité de communiquer des émotions ainsi que de clarifier des besoins. En outre, elle aide à se sentir compris et de ce fait, encourage le dialogue.



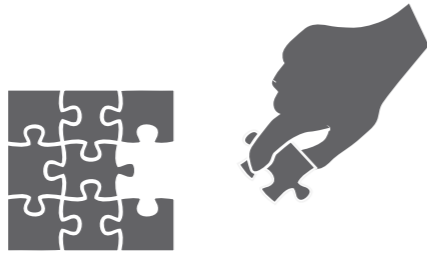
Le consensus

Le consensus ne peut s'appliquer que s'il existe une certaine convergence des objectifs. La discussion doit s'organiser de manière à ce que chacun des participants puisse exprimer son point de vue et se sente impliqué et responsable. Cette philosophie de dialogue présume que toute remarque soit prise en considération dans un climat d'égalité.

La prise de décision par consensus est issue d'une réflexion collective. On y retrouve les attitudes de respect, d'honnêteté et d'écoute. Ces attitudes permettent de rassembler les participants dans une vision commune qui transcende le problème lui-même et les rapprochent sur le plan humain. Le processus consensuel est également un moyen de répartir le pouvoir car elle attribue la même valeur au point de vue de chacun et supprime la structure hiérarchique dominante.

La compréhension interculturelle

La rencontre avec des personnes provenant d'autres cultures ou défendant d'autres valeurs est riche de surprises, de nouveautés et de découvertes, parfois, de confrontations, voire d'affrontements. Dans ces situations, il importe -pour construire ensemble une représentation « commune » qui tienne compte des différences- de s'écouter mutuellement, de reconnaître les blessures identitaires et les émotions éprouvées. Et ainsi chercher à revenir à l'objet du conflit et de casser les jeux de pouvoir.



La négociation

Ce terme est inhérent à tout accord ou convention réussie. En effet, la négociation inclut les concessions donc on admet implicitement que l'autre puisse avoir des raisons valables de revendications. On en revient à une volonté de comprendre les intérêts de chacun.

Au contraire, l'absence de négociation sous-entend qu'une ou les deux parties concernées restent sur leurs propres convictions ou revendications et refusent d'entendre toute argumentation étant persuadés que seule la leur est valable.

Cette attitude peut aussi dénoter une forme d'égoïsme lorsque celui qui refuse toute concertation le fait afin de préserver ses propres intérêts.

Même si la négociation ne garantit pas la satisfaction des deux parties, elle n'en est pas moins une des conditions préalable à tout accord.

La médiation

La médiation s'appuie sur des principes de responsabilité, d'autodétermination et d'autonomie des individus. Cette méthode de prévention des conflits et de régulation sociale permet à des personnes en différend de créer ou de rétablir le lien par l'intermédiaire d'un tiers neutre : le médiateur. Celui-ci offre aux parties l'occasion de s'exprimer et de s'écouter mutuellement.

Les participants cherchent ensemble et de manière créative une solution acceptable, permettant à chacun de satisfaire ses besoins et intérêts respectifs. Ce processus permet la prise en compte des réalités en jeu dans un conflit non seulement sur le plan affectif, mais également sur les plans économique, juridique, éducatif, psychologique et social.

Tout processus de médiation se base sur les règles déontologiques suivantes :

- participation volontaire des parties
- indépendance, impartialité et neutralité du médiateur
- confidentialité totale.

D'après l'exposition « Ne pas rester les bras croisés », CENAC 2014.
Revu et augmenté, 2015.



Rue de Genève 52
ch-1004 Lausanne
tél. 021 661 2434
fax 021 661 2436
www.non-violence.ch
info@non-violence.ch
facebook.com/actionnonviolente